

PREDIRE L'INTONATION DES PHRASES AFFIRMATIVES : Facteurs rythmiques et syntaxiques

François LONCHAMP

Université Nancy 2 - floncham@univ-nancy2..fr

ABSTRACT

In this paper, we argue that the unlabelled, purely configurational syntactic tree plays a much greater role than is usually assumed in predicting boundary tones in French assertive sentences. The following steps are involved (i) create phonological words by grouping each content word with every preceding function words (ii) concatenate adjacent phonological words into intonational phrases that must obey several constraints, including

- the optimal number of syllables in each phrase, so that it is as close as possible to a rate-dependent 'magic number',

- a ban on grouping two phonological words standing in a syntactic 'right-hand sister'-to-'aunt' relation on the X-bar syntactic tree.

We also reject the commonly held view that a focus accent underlies every occurrence of focused constituents

1. Prosodie et syntaxe

Dans ce travail¹, nous plaçons qu'en plus d'un facteur rythmique, la syntaxe, ou plus précisément la structure syntagmatique, joue un rôle essentiel dans le mécanisme d'assignation des contours mélodiques des énoncés affirmatifs². La majorité des chercheurs du domaine souscrivent vraisemblablement au constat général que dressent Veronis & al (1997): 'De nombreux travaux ont montré que la syntaxe est un facteur déterminant de la prosodie des énoncés..., même si d'autres facteurs, en particulier sémantiques et pragmatiques, entrent en jeu. Toutefois, s'il y a relation indiscutable entre prosodie et syntaxe, cette relation n'a jamais pu être ramenée à des règles simples...'. Notre position est de ce point de vue relativement hétérodoxe. En excluant provisoirement les cas où interviendrait l'accent dit de 'focalisation', les facteurs sémantiques, discursifs et pragmatiques ne pèsent selon nous que sur le choix de la structure syntaxique, mais n'interviennent pas directement dans le mécanisme d'assignation des contours mélodiques³. Considérons (1)

- (1) (Est-ce que t'as vu Marie hier ?)
a. Oui, je l'ai vue, Marie, hier
b. *J'ai vu Marie hier.
c. (Oui,) j'ai BIEN vu Marie hier

'Marie' et 'hier' (ainsi qu'optionnellement 'je l'ai vu') sont soumis à une règle de bonne formation discursive qui exige qu'ils soient marqués dans ce contexte comme **thème de l'énoncé**. Le choix d'une dislocation syntaxique (1a) est l'une des manières de satisfaire cette exigence. La ligne mélodique est alors selon nous entièrement déterminée par le choix de cette structure syntaxique. On notera que la structure non marquée (1b) est inacceptable. En (1c), la structure syntaxique 'profonde' de la réponse, qui n'est pas identique selon nous à la structure visible 'en surface', détermine également les contours mélodiques assignés⁴.

¹ Ce travail est une version remaniée d'exposés oraux, dont le premier a été fait dans le cadre de la journée 'Syntaxe et Intonation' de l'ATALA le 25 / 2/ 1996

² L'étude d'autres modalités phrastiques (question, interrogation, etc.), outre qu'elle allongerait par trop ce travail, exige que les descriptions structurelles fassent l'objet d'un consensus minimum, ce qui n'est pas (encore) le cas.

³ Notre position est donc diamétralement contraire à celle qu'expriment Lacheret-Dujour & al. (1998), qui postulent un lien direct entre facteurs prosodiques et facteurs discursivo-pragmatiques: 'La prosodie est ... impliquée dans la mise en place [des] relations intersubjectives. [Un] contour mélodique a souvent un caractère iconique (il y a une relation de réciprocité entre la forme du contour ... et la valeur des éléments linguistiques ainsi marqués...toute montée mélodique serait le signe d'une tension dans la relation intersubjective à propos de la construction de la scène, les descentes étant ... le signe d'une résolution de cette tension...'.
⁴ Nous récusons ci-dessous l'hypothèse d'un 'accent de focalisation' assigné directement par le niveau dis-

Concernant les rapports entre prosodie et syntaxe, l'opinion commune est clairement exprimée par Delais-Roussarie (1995, 44): 'les découpages [prosodiques] en constituants ... ne reflètent pas la structure syntaxique de la phrase... la rupture syntaxique entre le SN sujet et SV n'est pas respectée...il n'y a pas toujours correspondance entre la structure linguistique formelle (en particulier syntaxique) et les découpages prosodiques réalisés'. Notons qu'une telle position présuppose (i) le fait que le découpage prosodique ait pour objet de rendre manifeste les constituants majeurs de la structure syntaxique, (ii) une représentation syntagmatique spécifique dans laquelle ces constituants majeurs seraient le SN sujet et le prédicat verbal, et (iii) le fait que l'intonation ait accès au niveau fonctionnel de la syntaxe, ici à la notion de sujet. Comme le rappelle, après d'autres, Rossi (1997), un isomorphisme entre structure syntaxique et structure prosodique est improbable, car redondant. En considérant que la structure syntaxique comprend à la fois une structure géométrique, l'arbre syntagmatique, et des informations catégorielles, d'où se déduisent les informations fonctionnelles, nous plaçons ici que seul l'arbre syntagmatique (à une exception près) joue un rôle. L'intonation n'est donc pas congruente à la syntaxe, mais simplement compatible avec la structure syntagmatique, d'où d'ailleurs la possibilité de variantes. Un dernier volet des rapports entre la syntaxe et l'intonation, celui concernant la hiérarchisation des constituants, sera examiné plus loin.

2. Mots et groupes prosodiques

2.1 La morphosyntaxe des unités prosodiques

Nous nous proposons de montrer que **toutes les lignes mélodiques licites pour un énoncé, formées par la concaténation de contours intonatifs caractéristiques, peuvent être générées de manière (quasi-) déterministe par un ensemble de règles faisant référence à la structure syntagmatique de cet énoncé, et à une règle (classique) d'eurythmie.**

On adoptera l'hypothèse (classique) qu'il existe deux classes d'unités lexicales :

- les unités porteuses d'un accent⁵, qui frappe la syllabe finale: substantifs, verbes, adjectifs, pronoms toniques⁶
- les unités non porteuses d'accent: déterminants (articles, numéraux, etc.), pronoms atones, auxiliaires, prépositions, conjonctions, etc.

On supposera que, comme dans l'immense majorité des langues, la position de la syllabe accentuée coïncide avec, ou précède immédiatement, la position des marques prosodiques majeures: allongements, montées et descentes mélodiques, pauses, etc.

2.2 Les mots prosodiques

Un énoncé est par hypothèse une suite de groupes accentuels ou mots prosodiques. Chaque mot prosodique est composé d'une unité lexicale porteuse d'un accent et de toutes les unités lexicales non porteuses d'accent qui la précèdent⁷. Si 'Ø' note une syllabe d'une unité non porteuse d'accent, '-' une syllabe d'une unité porteuse d'accent et '/' la limite de groupe accentuel, on constate que l'énoncé (2) est composé de 5 mots prosodiques.

(2) Les étudiants se sont mis en grève la semaine dernière
 / Ø - - / Ø Ø - / Ø - / Ø - - / - - /

2.3 Les groupes prosodiques

Les mots prosodiques se regroupent à leur tour en syntagmes ou groupes prosodiques.

Un groupe prosodique est composé d'un ou de plusieurs groupes accentuels contigus. Il est doté d'un schème ou contour intonatif par application d'un ensemble de règles décrites plus loin. (3) est l'une des réalisations possibles de (2):

(3) [/ Les étudiants / se sont mis / en grève /] [/ la semaine / dernière /]

Ici deux groupes prosodiques regroupent respectivement les 3 premiers, et les 2 derniers, groupes accentuels

cursivo-énonciatif

⁵ C'est l'accent lexical ou interne de Rossi. On sait que, contrairement à ce que l'on observe dans la grande majorité des langues, l'accent ne se manifeste pas en français de manière concrète dans le mot isolé. Il n'existe pas, à notre connaissance, d'indices décisifs en faveur de l'hypothèse que les unités lexicales du français sont porteuses d'un accent frappant la dernière syllabe.

⁶ Les adverbes dit de phrase ainsi que les adverbes dérivés en '-ment' en position adjointe sont accentués. Les adverbes 'courts' ('très', 'plus',...), notamment en position spécifieur devant adjectifs, ne le sont pas.

⁷ Cette formulation descriptive reflète une régularité morphosyntaxique: en français, les projections contenant du matériel 'fonctionnel', non porteur d'accent, précèdent les projections contenant du matériel 'lexical'. Pour la tête I (= AUX), cf § 4.4.

3. Les contours intonatifs

Avant de présenter les règles d'assignation des contours, il nous faut préciser l'inventaire des schèmes ou contours intonatifs disponibles en français. Le français fait appel à quatre schèmes de base⁸.

3.1 La Continuation Majeure Forte (CMF)

(4) T'as fait quoi pendant les vacances ?

Pendant les vacances √+, j'ai fait de la voile

Notée ici √+, la CMF est le contour spécifique des constituants en position topique lorsque ceux-ci précèdent la phrase matrice (PhM). C'est le seul contour, avec sa variante parenthétique (cf. §3.5), qui soit lié à une catégorie syntagmatique spécifique, la position (ou techniquement la projection) TopiqueP, qui précède la PhM lorsque celle-ci n'est pas focalisée. Une continuation majeure forte se caractérise par

- une ligne mélodique monotone quel que soit le nombre de syllabes, à une hauteur mélodique moyenne. La règle d'eurythmie (cf. § 4.2) ne s'appliquant pas, la taille du constituant concerné est libre
- une montée mélodique marquée sur la syllabe finale du groupe⁹. La première syllabe du groupe suivant étant à un niveau nettement plus bas, il y a donc rupture de la ligne mélodique.
- une pause potentielle très souvent réalisée, quel que soit le rythme d'élocution

3.2 La Continuation Majeure (CM)

(5) (Tu sais √+) l'appartement de Jean-Claude √ a été cambriolé.

Notée ici √, la CM se caractérise par

- une attaque à une hauteur mélodique moyenne
- une montée mélodique marquée sur la syllabe finale du groupe prosodique, induisant une rupture mélodique avec le contour suivant.
- une pause potentielle qui n'est réalisée que lorsque le débit d'élocution est lent, ce qui distingue ce contour du précédent.

Lorsque la PhM est composée de deux groupes prosodiques ou plus, tous les groupes sauf le dernier reçoivent ce contour.

3.3 Le Contour de Finalité (CF)

(6) (tu veux aller au cinéma ?)

Non \ Pas question \ J' suis fatigué \

Noté ici \, le CF se caractérise par une chute mélodique vers la base du registre du locuteur. Cette chute porte (au minimum) sur la syllabe finale. Le dernier (ou l'unique) groupe de la PhM reçoit un contour de finalité.

3.4 La Parenthèse basse (Pb)

Nous considérons ce contour, noté ici _..._, comme une variante de la continuation majeure forte. Il est associé à un constituant en position TopiqueP lorsque cette projection est précédée par la PhM.

(7) (T'as fait quoi l'été dernier ?)

a J'ai été en Egypte \, _ l'été dernier _

b L'été dernier √+ j'ai été en Egypte

Une parenthèse basse se caractérise par

- une ligne mélodique monotone quel que soit le nombre de syllabes, réalisée au niveau atteint par la dernière syllabe du groupe qui le précède: dans une phrase affirmative¹⁰, il s'agira de la syllabe finale du contour de finalité, donc de la base du registre du locuteur. La règle d'eurythmie ne s'appliquant pas, la taille du constituant concerné est libre.

⁸ Nous conservons les étiquettes utilisées par P. Delattre dès les années 50.

⁹ donc sur la syllabe accentuée d'une unité lexicale, qui est de ce fait allongée. La borne droite du constituant est donc marquée. La montée peut débiter avant la syllabe finale.

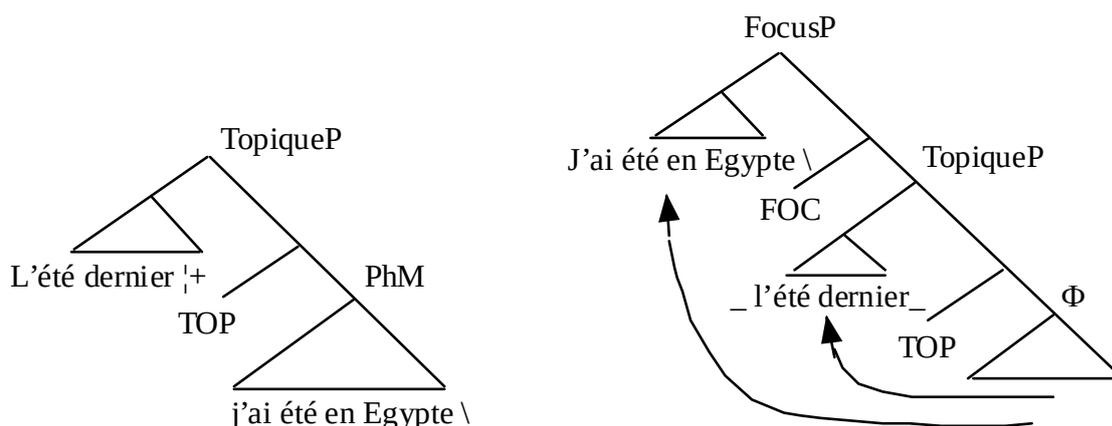
¹⁰ Dans une interrogation, ce contour se réalise comme une parenthèse haute (i)

(i) T'as été en Egypte — l'été dernier — ?

Dans le cas de l'incise (ii), on observera une parenthèse médiane, au niveau atteint par la dernière syllabe de la CM

(ii) J'ai pas pris √, -- pour ainsi dire --, de vacances \

- une pause potentielle très souvent réalisée précède ce contour, quel que soit le rythme d'élocution



Dans Lonchamp (1998), nous suggérons que (7a) se distingue de (7b) par la montée de la PhM dans une projection FocusP et celle du circonstant temporel dans une projection TopiqueP¹¹. On notera qu'un constituant en position Focus se voit assigner les contours d'une PhM.

3.5 La Continuation Mineure (Cm)

Si la taille d'un contour de finalité, d'une continuation majeure forte ou d'une continuation majeure dépasse 4 ou 5 syllabes, le groupe peut se scinder en deux parties, dont la première, le contour initial, noté ici (^), est

- terminé par une montée légère sans pause ultérieure
- sans rupture mélodique avec la partie finale, formant ainsi un contour 'en dos d'âne'

En (8), le contour de finalité de 6 syllabes est scindé par une Cm.

(8) (Tu sais ✓+) Jean-Michel ^ est malade \

Il est essentiel de remarquer que la montée peut se produire sur une unité non porteuse d'accent (9)

(9) (C'est sûr ✓+) Jean le lui ^ dira \

La syllabe portant la continuation mineure ne coïncidera avec une syllabe accentuée que si l'équilibre rythmique entre partie initiale et finale du contour le permet: en (9), la montée est sur 'lui' et non sur 'Jean' afin d'équilibrer rythmiquement les parties initiale et finale du CF. La Cm peut même se produire au sein d'une unité lexicale, lorsque les conditions rythmiques l'exigent (10)¹²

(10) C'est abso^lument sûr \

Il existe une variante descendante de la continuation mineure, notée

Ici [∇], qui se caractérise par

- une descente atténuée sans pause
- l'absence de rupture mélodique avec la partie finale, formant un contour 'en auge'.

La variante montante semble seule possible dans un contour de finalité, qui se termine par une forte chute, alors que les deux variantes semblent possibles dans une CM.

(11) a (Tu sais quoi?) Jean-Michel ^ rêve maintenant ✓ d'être pompier \

¹¹ Dans (7b), le circonstant temporel est généré directement en position topique. Dans (7a), l'énoncé complet est généré en Φ. Un constituant marqué par un trait devant être dans une projection possédant une tête marqué par le même trait, les montées résultent selon nous du marquage syntaxique de la PhM par un trait syntaxique [+ Focus], qui implique obligatoirement le marquage par le trait [- Focus], par hypothèse équivalente au trait [+ Topic], du reste de l'énoncé, ici le circonstant temporel. La partie de l'énoncé non marquée [+ Focus] monte donc obligatoirement dans la position topique, la PhM se retrouvant vidée de tout matériel phonétique. La présence d'un constituant en position Focus s'accompagne donc toujours de la montée du reste de l'énoncé en position topique.

¹² Je ne me prononce pas sur le fait de savoir si l'équilibre est déterminé par le nombre de syllabes ou par la durée cumulée des syllabes: la prononciation (i) me semble également possible. Elle paraît moins équilibrée en nombre de syllabes qu' (intuitivement) en termes de durées cumulées, étant donné le fort allongement de la syllabe finale.

(i) C'est absolu^ment sûr

b (Tu sais quoi?) Jean-Michel ^V rêve maintenant [√] d'être pompier \

La variation de hauteur d'une continuation mineure descendante peut également se produire sur une unité non porteuse d'accent

(12) (Tu sais ^{√+}) Anne me l'a ^V demandé [√] sans hésiter \

Alors que la limite d'une continuation majeure (CMF ou CM) ou d'un contour de finalité coïncide obligatoirement avec la syllabe finale d'une unité lexicale accentuée, donc avec la borne droite d'un syntagme, le découpage interne des CM et des CF par une continuation mineure dépend quant à lui d'un facteur (eu)rythmique. Le statut de la Cm diffère donc radicalement de ceux des autres contours. Ceux des accents rythmiques (ou 'ictus mélodiques' (cf. Rossi 1993)) qui ne tombent pas sur la syllabe initiale d'éléments lexicaux (cf. (10)), qui ont été étudiés en détail par Padeloup (1990), nous paraissent être en fait des Cm.

Si cette description, qui attribue à des facteurs rythmiques la position des Cm, est exacte, elle jette un doute sur la possibilité d'une hiérarchisation contrôlée de la pertinence de l'information, ou de la profondeur de l'enchâssement syntaxique, procédés postulés par de nombreux chercheurs. Mais je ne veux pas exclure la possibilité que des locuteurs à la diction 'professionnelle' soient capables, par le biais de différenciations fines de la hauteur relative de plusieurs Cm au sein du même groupe, de construire, lorsque cela est possible, une telle hiérarchie, dont je laisse ouvert la nature. Il s'agirait alors de la libre exploitation d'un continuum acoustique, et non de choix linguistiques imposés par des règles contraignantes.

4. Les règles d'assignation des contours prosodiques

Nous avons vu que l'assignation des contours prosodiques suppose la constitution préalable des mots prosodiques. Puis, pour décrire les choses de manière algorithmique, on assignera tout d'abord un contour approprié (CMF ou Pb) aux éléments en position topique. On concatène ensuite de gauche à droite les mots prosodiques pour former les groupes prosodiques au sein de la PhM. On veille à (i) satisfaire au mieux la règle d'eurythmie et (ii) à respecter la contrainte du 'frère droit et de l'oncle' ainsi que celle de non séparation des têtes lexicales et fonctionnelles.

4.1 Le marquage prosodique de la position topique

Comme nous l'avons déjà indiqué, un syntagme en position topique est marqué prosodiquement. C'est notamment le cas dans:

- les dislocations à gauche, où la phrase matrice contient un pronom clitique résomptif, du moins lorsque ce dernier existe en langue.

(13) Jean ^{√+}, le frère de Michel ^{√+}, je l'adore \

(14) Paris ^{√+}, j'y vais demain \

- les dislocations à droite, où la PhM est focalisée à gauche du topique¹³

(15) Elle est arrivée \, _ la catastrophe qu'il annonçait _

(16) J'irai faire du ski \, _ cet hiver _ , _ avec Anne_

- la 'topicalisation', où la PhM ne contient pas de pronom résomptif¹⁴

(16) La voile ^{√+} j'aime beaucoup \

- les clivées¹⁵

(17) C'est avec Marie \, _ que je suis allé au cinéma _

qui doivent être soigneusement distinguées des phrases d'identificationnelles¹⁶, où l'élément topicalisé est à droite ou à gauche, 'ce' fonctionnant dans ce cas comme un clitique

(18) Celui qui commande la compagnie ^{√+}, c'est le lieutenant \

(19) C'est l'histoire \ _ la matière que j'aime le plus _

¹³ On opposera ainsi (i)

(i) (Bon, si c'est comme ça) je ferai du ski[√] demain \

avec 'demain' en position canonique (adjoint à droite à VP) rhématique, et (ii), où 'demain' est thématifié.

(ii) (Tu fais quoi demain ?) J' fais du ski \ _ demain _

¹⁴ Par hypothèse, cette construction diffère de la dislocation par le fait que le constituant à gauche est marqué par un trait [+ topique] qui implique son extraction par mouvement (cf Lonchamp 1998)

¹⁵ (17) dériverait selon nous de la phrase de base 'C'est [que je suis sorti avec Marie]', avec focalisation de 'avec Marie', d'où mouvement vers la position Focus, et topicalisation concomitante du reste de la complétive, qui monte en position topique.

¹⁶ à distinguer bien sûr aussi des présentatives, sans élément topique, où l'intonation est celle d'un PhM.

(i) (Lui) C'est (= voici) le lieutenant [√] qui commande la compagnie \

4.2 La règle d'eurythmie

Lors de la concaténation de gauche à droite des mots prosodiques pour former les groupes prosodiques, il convient d'équilibrer au mieux le nombre de syllabes contenu dans chaque groupe prosodique. Cette règle d'eurythmie, proposée par Dell pour le français dès 1984, exige que le nombre de syllabes par groupe tende vers une même valeur. Cette valeur doit être considérée comme un paramètre fixé par le locuteur et covariant avec le débit d'élocution: pour un débit moyen, elle est voisine de 7, mais elle peut, en débit lent, descendre vers 4 ou 5, ou tendre vers la dizaine ou même plus en débit rapide¹⁷. L'existence de cette contrainte phonologique explique largement pourquoi le contenu syntaxique des groupes prosodiques est variable. Sauf dans le cas particulier décrit ci-dessous, un groupe prosodique est obtenu par la concaténation de groupes accentuels successifs, jusqu'à ce que le nombre de syllabes requis soit atteint, quelles que soient les catégories ou les fonctions syntaxiques impliquées.

(20) (Pour demain √+), j'ai prévu un poulet √ et une salade \

(21) (Pour demain √+), la météo √ prévoit d' la pluie \

Dans l'exemple (20), le premier groupe de la PhM rassemble, pour des raisons d'eurythmie, le sujet pronominal, le prédicat verbal et la première partie du complément, le second ne contenant que la seconde partie du complément. En (21), le premier groupe ne contient que le sujet. En outre, la variation de la valeur du paramètre syllabique, liée au débit d'élocution, rend compte du nombre variable de groupes prosodiques licites pour un même énoncé.

A condition que les groupes prosodiques ainsi constitués ne violent pas la règle suivante, les contours sont affectés par les règles (classiques) rappelées au paragraphe 3.2 pour les continuation majeure et 3.3 pour les contours de finalité.

4.3 - La règle du 'frère droit et de l'oncle'

Un aspect essentiel de ce travail est l'hypothèse qu'un groupe prosodique ne peut être composé exclusivement d'un couple d'éléments en position 'frère droit' et 'oncle' sur l'arbre syntagmatique¹⁸.

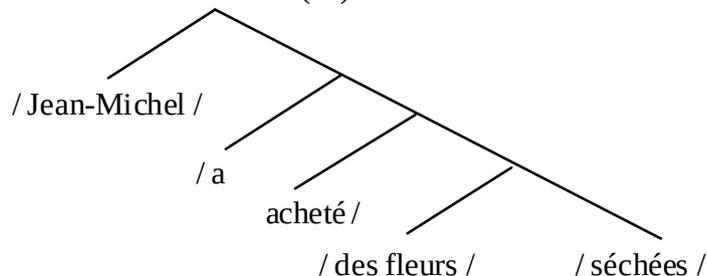
Considérons d'abord de ce point de vue l'énoncé (22)¹⁹, où les frontières des mots prosodiques sont indiquées.

(22) Jean-Michel a acheté des fleurs séchées

La règle d'eurythmie génère correctement le découpage (23)

(23) (tu sais √+) Jean-Michel a acheté√ des fleurs séchées \

Considérons maintenant (24)



(24) Jean-Michel a acheté des fleurs ce matin

Comme en (23), la règle d'eurythmie génère (25), qui n'est **pas** acceptable

(25) ??(tu sais √+) Jean-Michel a acheté√ des fleurs ce matin \

Les découpages non eurythmiques [8/3] (26) ou [3/8] (26) sont bien meilleurs

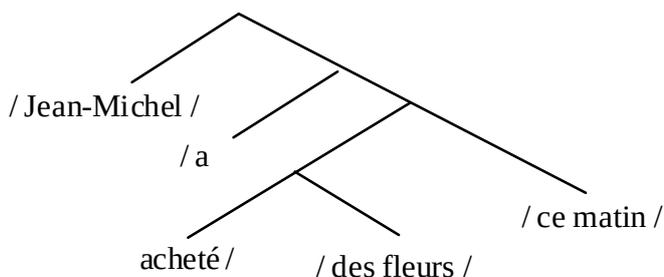
(26) (tu sais √+) Jean-Michel^ a acheté des fleurs √ ce matin \

(27) (tu sais √+) Jean-Michel √ a acheté des fleurs^ ce matin

¹⁷ On observe vraisemblablement ici l'intervention de la valeur 'magique' 7 ± 2

¹⁸ Les arbres syntagmatiques sont de type X-barre, mais réduits aux syntagmes ayant pour tête une unité lexicale porteuse d'accent (groupes accentuels). Les étiquettes catégorielles (IP, VP, NP...) ne jouent aucun rôle, à l'exception, comme nous l'avons déjà vu, de topiqueP).

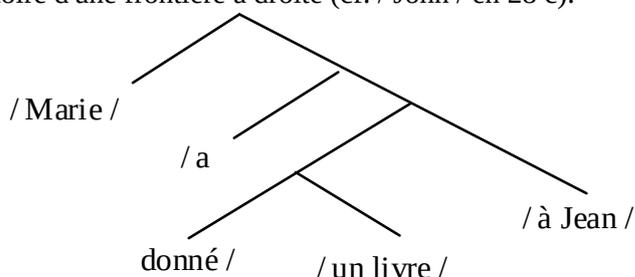
¹⁹ Nous avons conservé dans l'arbre syntagmatique, pour des raisons qui seront explicités plus bas, la projection fonctionnelle contenant l'auxiliaire, une unité lexicale non accentuée.



L'examen de nombreux cas de ce type montre qu'il est interdit de créer un groupe prosodique contenant **exclusivement** un groupe accentuel 'frère droit' d'un constituant (ici 'des fleurs') et un groupe 'oncle' de ce constituant (ici 'ce matin') dans l'arbre syntagmatique²⁰. (27) est tout a fait acceptable car le groupe final contient les deux frères, donc le noeud père, et l'oncle. Cette contrainte rend compte de l'agrammaticalité, notée par Hirst (1993)²¹, des découpages anglais et français suivants (28)

- (28) a */ Mary gave / John a book /
 b */ Mary / gave / John a book /
 c / Mary / gave / John / a book /
 d */ Marie a donné / un livre à Jean /

qu'il attribue au fait que la présence d'une frontière à gauche d'une catégorie syntaxique implique la présence obligatoire d'une frontière à droite (cf. / John / en 28 c).



Si l'on suppose que, quel que soit le détail de la position structurelle du complément oblique, l'arbre syntagmatique (réduit aux mots prosodiques) est celui illustré ci-dessus, la règle du 'frère droit et de l'oncle' rend compte de l'infélicité du découpage (28 d). Dès 1985, Rossi avait crû pouvoir énoncer qu'une frontière majeure était 'impossible à l'intérieur d'un constituant SN, mais possible après', à partir d'exemples tels que (29)

- (29) a * Le fils / de la voisine s'est tué en voiture
 b Le fils de la voisine / s'est tué en voiture

Outre le déséquilibre rythmique qu'implique le découpage (29a), le groupement du complément 'de la voisine' avec le prédicat verbal est une violation de la règle que nous postulons.

On montre aisément que l'intonation ne lève pas à coup sûr l'ambiguïté de rattachement d'un syntagme prépositionnel. (30) est un exemple de cette ambiguïté classique

- (30) Jean-Michel voit les fleurs du balcon

A : Jean-Michel voit les fleurs depuis le balcon
 B : Jean-Michel voit les fleurs qui sont sur ce balcon

Avec la lecture B, les découpages (30a), (30b) et (30c) sont licites, la règle d'eurythmie favorisant (30a).

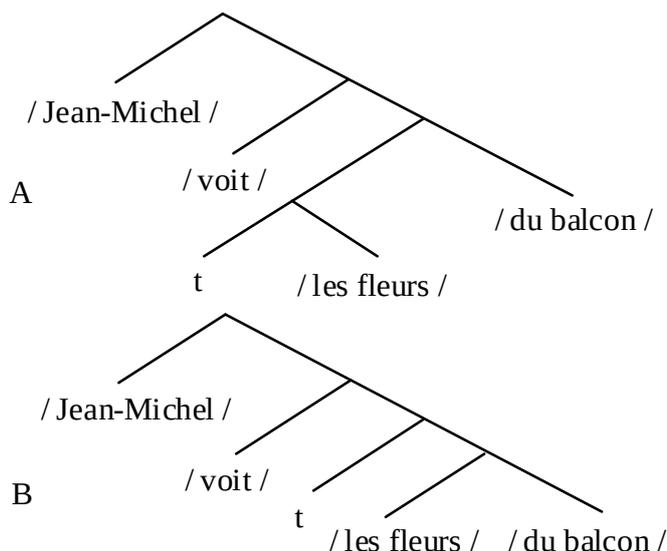
- (30) a Jean-Michel voit/ les fleurs du balcon \
 b Jean-Michel voit les fleurs ✓ du balcon \
 c Jean-Michel✓ voit les fleurs du balcon \
 \ = pause

Mais avec la lecture A, le découpage eurythmique (30a) est exclu, (30b) et (30c) étant seuls possibles. Deux phrases structurellement distinctes pouvant recevoir la même suite de contours mélodiques, en l'espèce ici (30b) et (30c), il est clair que la prosodie ne lève pas à coup sûr l'ambiguïté structurelle.

²⁰ Par 'oncle', nous attendons aussi 'grand (grand..) oncle', comme dans (i)

(i) ??Jean a pris l(e) train/ [d(e) Paris c(e) matin\]

²¹ Cf aussi l'intervention récente de l'auteur dans la 'Prosody Discussion List' le 10 / 11 / 1997 (11:49). Si nous sommes pleinement d'accord avec Hirst lorsqu'il affirme que ce sont des critères phonologiques qui déterminent en dernier ressort l'emplacement du découpage, nous avons peine à distinguer les facteurs pragmatiques qu'il invoque également.



4.4 La règle de non séparation des têtes fonctionnelles et lexicales

Il existe une seconde contrainte qu'un énoncé comme (31) met en évidence

- (31) Jean-Michel a souvent mangé du couscous
 / - - - / Ø - - / - - / Ø - - /

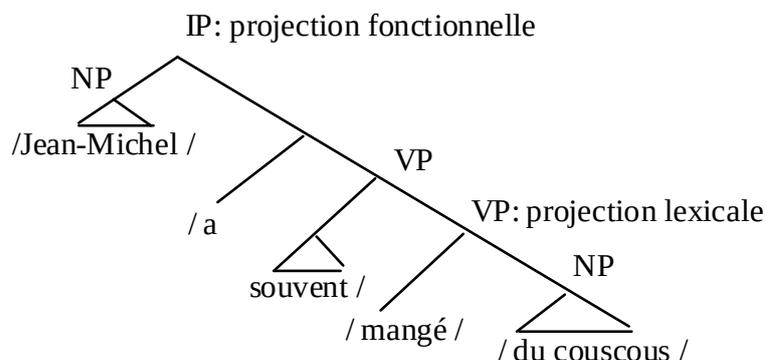
Les règles présentées jusqu'ici génèrent le découpage eurythmique [6 / 6] (32)

- (32) ?Jean-Michel a souvent √ mangé du couscous \

Or ce découpage paraît moins naturel que le découpage pourtant moins eurythmique [3 / 8] de (33 a) ou [8 / 3] de (33 b).

- (33) a Jean-Michel √ a souvent mangé ^ du couscous \
 b Jean-Michel ^ a souvent mangé √ du couscous \

On constate qu'en (32), à l'inverse de (33), l'auxiliaire 'a', une tête syntaxique fonctionnelle, est séparé de 'mangé', la tête lexicale verbale à la forme participiale.

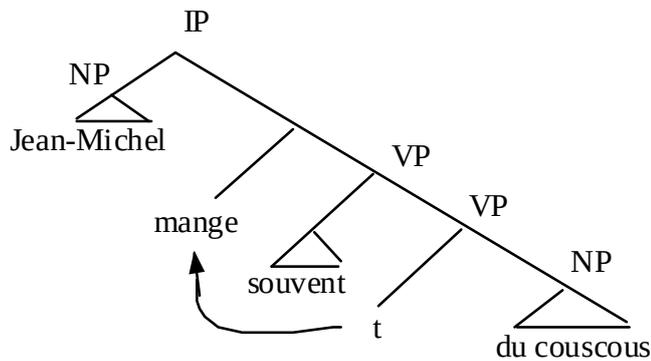


Ceci suggère la contrainte suivante: **une tête fonctionnelle doit se trouver dans le même groupe prosodique que la tête lexicale qu'elle domine**

Cette règle a une conséquence subtile lorsque le même énoncé est à un temps non composé (34).

- (34) Jean-Michel mange souvent du couscous

Depuis les travaux de Pollock (1989), on suppose qu'en français la tête lexicale verbale monte vers la tête de la projection fonctionnelle lorsque cette dernière est phonétiquement vide, ce qui est le cas aux temps non composés (présent, imparfait, futur, etc.). Cette montée a pour objet de fournir au verbe les marques morphologiques pertinentes. Elle laisse enfin une trace phonétiquement vide t dans sa position d'origine.



Cette montée rend compte de la place apparemment variable de l'adverbe 'souvent' selon le temps (35, 36).

(35) Jean-Michel a souvent mangé du couscous

(36) Jean-Michel mange souvent t du couscous

/ - - - / - / - - / Ø - - /

A nouveau, le découpage privilégié de (36) n'est pas le découpage eurythmique [4 / 5] de (37)

(37) ?Jean-Michel mange √ souvent t du couscous \

mais les découpages déséquilibrés [3 / 6] de (38) ou [6 / 3] de (39)

(38) Jean-Michel √ mange souvent t ^ du couscous \

(39) Jean-Michel ^ mange souvent t √ du couscous \

L'application de la règle exigeant que la tête fonctionnelle, contenant ici 'mange', et la tête lexicale, ici réduite à 't', soient dans le même groupe rend compte du fait que l'intonation naturelle est non eurythmique²². Notons pour finir que (40) n'est pas un contre-exemple

(40) Il a souvent ^ essayé \

La montée après 'souvent' ne marque pas ici la limite droite d'une CM, mais la fin d'une continuation mineure scindant le contour de finalité en deux parties: la tête fonctionnelle 'a' est bien ici dans le même groupe prosodique que la tête lexicale 'essayé'.

5. Quelques remarques en guise de discussion

5.1 Le modèle de Rossi (1993, 1995, 1997)

La place nous manque malheureusement pour analyser finement les points de convergence et de divergence entre nos analyses et celles provenant du modèle prédictif proposé par Rossi²³. L'hypothèse d'un module pragmatico-prosodique distinct prenant en charge l'assignation des contours prosodiques des constituants topicalisés, thématiques ou rhématisés se réduit pour nous à une simple règle associant une projection particulière, la projection topique, à un contour intonatif spécifique.

Le module syntactico-prosodique de Rossi fait appel à deux règles essentielles. Considérons l'énoncé (41)²⁴

(41) Ils laisseront la place pour deux agricultures sur les marchés mondiaux

Ø - - / Ø - / Ø Ø - - - / Ø Ø - - / - - /

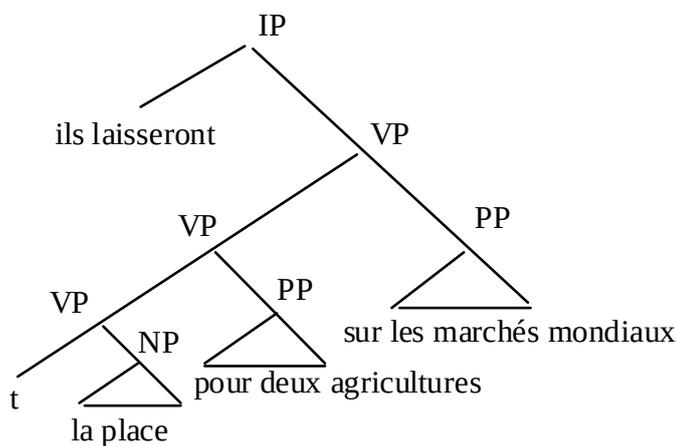
²² Cette règle règle le problème du morphème fonctionnel négatif 'pas', qui est lié au verbe qui le précède en surface aux temps non composés (i), et non au constituant suivant.

(i) [Jean (ne) viendra [pas t [à la réunion]]]

(ii) [Jean (n') est [pas venu [à la réunion]]]

²³ cf aussi Rossi (1985, 1987)

²⁴ L'arborescence ci-dessous est légèrement différente de celle utilisée par Rossi (1997).

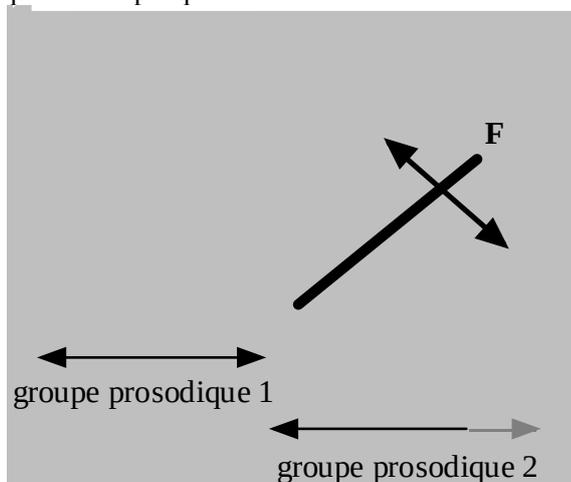


- (42) a ?Ils laisseront √ la place √ pour deux agricultures √ sur les marchés mondiaux \
- b Ils laisseront la place √ pour deux agricultures √ sur les marchés mondiaux \
- c *Ils laisseront la place √ pour deux agricultures ^ sur les marchés mondiaux \
- d Ils laisseront la place ^ pour deux agricultures √ sur les marchés mondiaux \

Une première règle assigne les frontières syntactico-prosodiques: chaque constituant majeur d'une PhM exige un marqueur (potentiel) de frontière prosodique majeure, mais de rang inférieur à celui qui sépare un élément topique à gauche de la PhM. Une seconde règle, sensible par ailleurs à des conditions phonotactiques, module la 'force' de la frontière prosodique CT (= CM ou Cm) au sein des constituants à tête lexicale, notamment NP et VP. Cette 'force' augmente d'un degré entre le constituant complément de la tête, celui adjoint à droite à X' et celui adjoint à droite à X' (= XP)²⁵, reflétant le degré variable de 'cohésion' entre la tête et ses arguments. (43) est la réalisation de (41) selon Rossi.

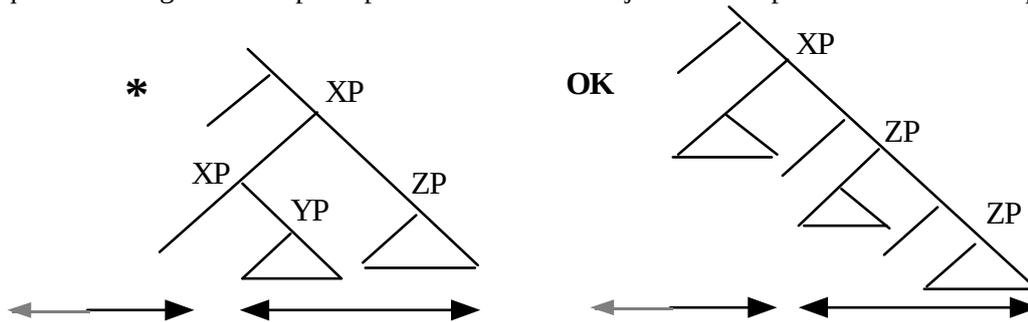
(43) Ils laisseront CT-2 la place CT-1 pour deux agricultures CT sur les marchés mondiaux

(43) est voisin de (42d), l'une des réalisations que nous prévoyons. Le modèle de Rossi prévoit une frontière 'faible' (CT-2) supplémentaire entre le verbe et son objet, qui ne peut être pour nous qu'une modulation d'une Cm supplémentaire (cf. § 3.5). Nous prévoyons aussi la réalisation (42b), avec deux CM successives. (42a) est peu acceptable car le second groupe est trop court. Quant à (42c), il viole la règle du frère droit et de l'oncle. Dans des contextes différents, Rossi décrit d'autres règles qui effacent ou modifient l'ampleur des frontières, en faisant appel non seulement aux étiquettes catégorielles, mais également aux relations fonctionnelles entre les constituants: le système complet est fort complexe, et seul l'examen de nombreux exemples comme (25) mettant en jeu les deux contraintes syntaxiques que nous proposons permettrait d'en déterminer l'adéquation empirique.



²⁵ Rossi fait appel dans sa présentation aux notions techniques de c-commande, de gouvernement propre et de 'L-marquage'.

Au plan général, une différence majeure est que notre modèle n'est que faiblement hiérarchique. L'idée de base est que la frontière F entre deux groupes prosodiques peut 'glisser' le long de l'arête principale de l'axe syntagmatique, de manière à égaliser leur taille. De ce point de vue, la règle du 'frère droit et de l'oncle' a pour fonction de permettre l'analyse de deux constituants formant un groupe prosodique comme une séquence le long de l'arête principale: le second est toujours le complément de la tête du premier.



Si une Cm peut scinder un groupe complexe en (typiquement) deux sous-constituants, elle ne le fait pas obligatoirement en fonction de la structure syntaxique, car elle dépend d'un facteur rythmique. Chez Rossi en revanche, mêmes les frontières de bas niveau dépendent d'abord de facteurs syntaxiques. Un autre point de divergence concerne l'accent dit 'de focalisation'.

5.2 L'accent de focalisation

Pour Rossi, l'accent de focalisation, qui s'oppose à l'ictus mélodique qui est strictement rythmique, a pour fonction de hiérarchiser le contenu informatif d'un énoncé selon la dimension thème / rhème et s'emploie de manière privilégiée lorsque les moyens syntaxiques de focalisation ne sont pas disponibles²⁶.

Pour nous, il n'existe qu'un accent initial de mot, sans fonction inhérente. C'est une marque dont le contenu interprétatif est contextuel, selon qu'il porte sur un élément topicalisé ou focalisé. C'est la structure syntaxique, la dislocation par exemple, donc l'intonation globale de l'énoncé, qui signifierait sans ambiguïté la nature de l'opération discursive en jeu.

Comme nous l'avons vu, un élément topique peut se trouver explicitement dans une projection qui précède, ou suit la PhM. Mais le français peut également topicaliser un élément *in situ*²⁷. Dans ce cas, la syllabe initiale de l'élément focalisé, frappée par cet accent, est auditivement proéminente. Ce procédé est fréquent lorsque la topicalisation marque un ou plusieurs éléments comme 'thème du discours'²⁸ dans un énoncé initial de discours (44a).

(44) Le **Pr**ésident de la République a inauguré ce **matin** le **nouvel** hôpital de Nancy

L'absence de dislocation et l'intonation 'ordinaire' de (44) indiquent sans ambiguïté que l'on est en présence d'une simple PhM, l'accent fournissant seulement la valeur de 'thème du discours' aux éléments concernés.

Ce même accent **peut** frapper la première syllabe d'un élément au sein d'une projection focus (45a).

- (45) a (Tu es allé au ciné avec Anne?)
Non, C'est avec **Marie** _ que je suis allé au ciné _
b (Qui a téléphoné à 6h ce matin?)
C'est Michel _ qui a téléphoné _

Comme le montre le contraste entre (45b) et (45a), l'accent initial, qui est optionnel, donne une valeur contrastive à l'élément focalisé, la focalisation elle-même étant marquée par la structure syntaxique, ici une clivée.

C'est à propos d'énoncés tels que (46) que l'on affirme généralement qu'un accent de focalisation est respon-

²⁶ C'est par exemple le cas lorsque le verbe est focalisé de manière contrastive, ou avec certains adverbes de phrase (ii)

- (i) Marie n'a pas **allumé** la lampe (elle l'a éteinte)
(ii) J'ai **bien** (= effectivement) vu Marie hier

Il frappe le plus souvent la syllabe initiale du mot.

²⁷ Dans la théorie des Principes et Paramètres de Chomsky, le déplacement n'existe dans ce cas qu'au plan de la Forme Logique de l'énoncé. La différence est parallèle à celle que l'on observe entre (i) et (ii), où le morphème interrogatif reste 'in situ'

- (i) Qui vois-tu ?
(ii) Tu vois qui ?

²⁸ Il convient de distinguer, comme l'a souvent souligné Rossi, la notion de 'thème de l'énoncé' de celle de 'thème du discours'.

sable de l'interprétation focale.

(46) (où va le Président demain ?)

_ le Président va à _ Berlin \ _ demain _ (tu sais bien !)

Or ce type de phrase se distingue clairement par son intonation globale des phrases du type illustré par (44). (46) est un exemple de focalisation *in situ*, comme le montre la topicalisation globale de l'énoncé, signalée par le contour parenthétique bas, à l'exception de l'élément focalisé *in situ* qui **reçoit un contour CF approprié à un énoncé bisyllabique formant une PhM**²⁹. Dans ce cas, aucun accent ne frappe la syllabe initiale de 'Berlin'³⁰. Mais cette syllabe **peut** porter un accent, comme en (45a), pour signaler une interprétation contrastive (47).

(47) (le Président va à Londres demain ?)

(Non) _ le Président va à _ **Berlin** _ demain _ (pas à Londres)

C'est donc l'intonation globale de l'énoncé, dépendant de la structure syntaxique, qui signale la valeur interprétative de topique ou de focus de l'élément concerné par l'accent. Dans le cas de l'interprétation focale, l'accent induit seulement l'interprétation contrastive³¹.

Bibliographie

- Delais-Roussarie E. (1995) *Pour une approche parallèle de la structure prosodique*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse-Le Mirail.
- Dell F. (1984) 'L'accentuation dans les phrases en français', in Dell F., Hirst D. & Vergnaud J.R. (eds), *Formes sonores du langage*, Hermann, Paris, 65-122.
- Hirst D. (1993) 'Detaching intonation units from syntactic structure', *Linguistic Inquiry*, 24(4), 781 - 788.
- Lacheret-Dujour A, Ploux S. & Victorri B. (1998) 'Prosodie et thématization en français parlé', *Cahiers de praxématique*, 30, 89-111.
- Lonchamp F. (1998) 'Notes sur la syntaxe et l'intonation des constructions disloquées et focalisées', *Scolia*, 11, 123-150
- Pasdeloup V. (1990) *Modèle de règles rythmiques du français appliqué à la synthèse de la parole*, Thèse de doctorat, Université de Provence, Aix-en-Provence.
- Pollock J.Y. (1989) 'Verb movement, UG and the structure of IP', *Linguistic Inquiry*, 20(3), 365-424.
- Rossi M. (1985) 'L'intonation et l'organisation de l'énoncé', *Phonetica*, 42, 135-153.
- Rossi M. (1987) 'Peut-on prédire l'organisation prosodique du langage spontané?', *Etudes de Linguistique Appliquée*, 66, 20-48.
- Rossi M. (1993) 'A model for predicting the prosody of spontaneous speech', *Speech Communication*, 13, 87-107
- Rossi M. (1995) 'A principle-based model for predicting the prosody of speech', in *Levels in Speech Communication: relations and Interactions*, Elsevier, Amsterdam, 159-170.
- Rossi M. (1997) 'Is syntactic structure prosodically retrievable?', *5th European Conference on Speech Communication and Technology*, Rhodes, Vol. 1.
- Veronis J., Di Cristo P., Courtois F. & Lagrue B. (1997) 'Du texte à la parole: génération stochastique de l'intonation', *Actes TALN '97*, Grenoble, 131-140.

²⁹ On notera que la topicalisation de la PhM est attendue dans le cas d'une focalisation explicite, ce qui renforce l'hypothèse que la structure de (46) est parallèle à celle de (i) au niveau de la Forme Logique

(i) C'est à Berlin, _ que le Président va demain _

³⁰ C'est le contraste entre la niveau bas de la parenthèse et l'attaque à la hauteur standard de l'élément 'focalisé' qui donne l'illusion d'un accent.

³¹ Clairement, cette analyse rend également caduque la notion d'accent d'insistance (ou d'emphase) qu'on utilise parfois pour rendre compte de la valeur contrastive.